

AIRBUS HELICOPTERS MARIGNANE



METALLURGIE

LE BILAN SOCIAL

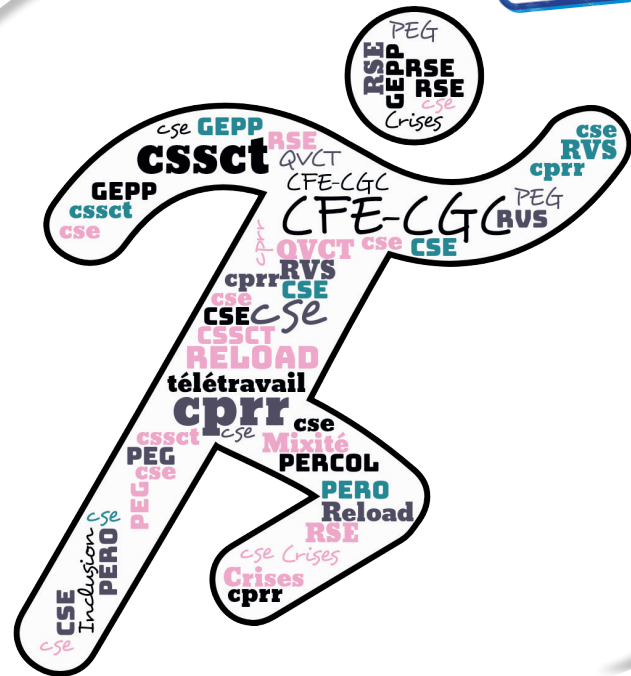
DE 2019 À 2023

ÉLECTIONS CSE 2023

Ces quatre dernières années ont été marquées par de nombreux événements :

- la mise en place d'un nouveau fonctionnement social des instances en format CSE ;
- la gestion de la pandémie Covid-19 et ses confinements ;
- l'accord de compétitivité qui a permis de maintenir les emplois sans départs contraints ainsi que la ré-internalisation de charges ;
- les New Ways of Working apportant de nouvelles façons de travailler et collaborer ;
- la négociation RELOAD concernant la refonte des accords sociaux du Groupe AIRBUS en France et la signature de la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie en février 2022.

Au terme de cette mandature très intense, c'est aujourd'hui l'occasion de vous présenter le bilan des actions menées par vos élus et représentants CFE-CGC.



IMPACT DE LA PANDÉMIE COVID-19

Pour vos représentants CFE-CGC et vos élus à la CSSCT, cette période a été synonyme d'une implication quotidienne et sans faille pour vous tenir informé, faire respecter les normes sanitaires afin de garantir à la fois la protection et la santé des salariés tout en maintenant nos activités pour ne pas pénaliser nos clients, notamment ceux engagés dans la lutte contre la pandémie.



Scannez-Téléchargez- Restez connecté !



INSTANCES CSE-Établissement CSE Central CSSCT et Commissions

La nouvelle organisation des instances du CSE d'Établissement et du CSE Central ont permis à vos élus CFE-CGC de défendre vos intérêts dans les diverses commissions :

- ✓ CSSCT
- ✓ Commission Égalité et Mixité professionnelle
- ✓ Commission économique et Financière
- ✓ Commission logement
- ✓ Commission des activités sociales et culturelles
- ✓ Commission Gestion des Emplois et Parcours Professionnel (GEPP)

Au cours de cette mandature, les élus **CFE-CGC** ont sans faille participé à toutes les réunions de ces instances et se sont prononcés sur plus de **130** consultations.

Compétitivité

Accords «SD», «canicule» & «pandémie», Expertis Solidaire (ex CASIM), prise en charge de 70 % des abonnements annuel des transports en commun, Rupture Conventionnelle Collective (Tremplin) avec 200 départs non contraints de l'entreprises et accompagnés (82 départs en retraite, 104 créations d'entreprise, 6 projets «formation» et 8 projets «professionnel»), mise en œuvre des «parcours pro» (analyse des métiers), ré-internalisation de la charge (MCA, Méca ...) à travers le projet "Mitigation". **L'ensemble de ces mesures ont permis à l'Entreprise de passer les crises, de dégager de la marge, de relancer l'investissement et l'emploi.**



COVID-19

Accords de Groupe permettant la récupération des heures non effectuées en début de confinement sans perte de rémunération.
Horaires Covid atelier (bleu/rouge) avec majoration pouvant aller jusqu'à 40%, maintien rémunération nette de 92% en cas d'activité partielle.
Indemnité repas 9 € par jour si présence sur site durant le confinement.

Handicap

Mise en œuvre des jours aidants familiaux (3 jours par an, fractionnables en ½ journées), de la facilitation des démarches pour la reconnaissance RQTH (Reconnaissance de la Qualité Travailleur Handicapé), de la possibilité d'effectuer du télétravail sur prescription de la médecine du travail et d'une prise en charge partielle des coûts de transport domicile-travail pour les PMR ainsi que l'aménagement fin de carrière via un temps partiel aidé.

PERCOL (Plan d'Épargne Retraite Collectif)

Versement volontaire jusqu'à 2 500€/an soumis à abondement de 40% jusqu'à 600€ en plus de l'abondement versé en cas de placement intéressement/participation.



ACCORDS DE GROUPE ET D'ENTREPRISE

DURANT CES 4 DERNIÈRES ANNÉES, VOS REPRÉSENTANTS CFE-CGC SE SONT INVESTIS DANS LES NÉGOCIATIONS DE NOMBREUX ACCORDS ET AVENANTS.



CPF co-investi

Alimentation de 500€/an par salarié (CPF plafonné à 3000€). Possibilité d'accompagnement supplémentaire par l'Entreprise en temps (5 jours max) et/ou en argent (3000€ max) si formation spécifique aux métiers d'Airbus.

Incendie à la « Méca »

Redéploiement avec formation des salariés touchés par l'incendie, mise en place d'activité partielle pour les salariés ne pouvant être redéployés avec maintien d'une rémunération nette de 92% de leur rémunération habituelle nette. Signature d'avenants aux accords 3x8 et 3x8 7/7 autorisant les heures excédentaires le samedi matin pour les 3x8 du quart du matin et permettant à plus de 50 salariés de pratiquer l'horaire 3x8 7 jours sur 7.

RELOAD

Vos représentants **CFE-CGC** ont été fortement impliqués durant deux ans de négociations et la mise en place des accords RELOAD, à travers :

- ✓ des couvertures de santé et de prévoyance plus juste ;
- ✓ une meilleure reconnaissance des emplois ;
- ✓ une valorisation des SMH supérieure par rapport à la convention collective ;
- ✓ de nouvelles conditions d'accompagnement de la fin de carrière ;
- ✓ ...



AIRBUS HELICOPTERS MARIGNANE

ÉLECTIONS
CSE 2023



VOTEZ
CFE-CGC!

RÉMUNÉRATION

Sur la période 2020-2023 l'inflation a atteint 12,7% (avec un prévisionnel 2023 à 4,9%). Les politiques de rémunérations ont permis de limiter l'inflation et maintenir le pouvoir d'achat avec un bilan de politique salariale atteignant **12,3%**. Sur la même période, les primes d'intéressement et de participation cumulées ont atteint 17 266€ en moyenne par salarié.

En complément, la **CFE-CGC** a obtenu de la Direction l'application du dispositif légal prévu par le législateur et applicable aux entreprises volontaires, à l'occasion des primes «Covid-19», «Macron», et de partage de la valeur. Le montant cumulé de ces primes est de **2 100€** par salarié.



TÉLÉTRAVAIL

Après le déploiement massif du télétravail durant la période de pandémie, la **CFE-CGC** a demandé et obtenu le déflafonnement des 15 jours de télétravail occasionnel, permettant ainsi aux collaborateurs éligibles d'élargir leurs contributions à distance.



Questions RVS

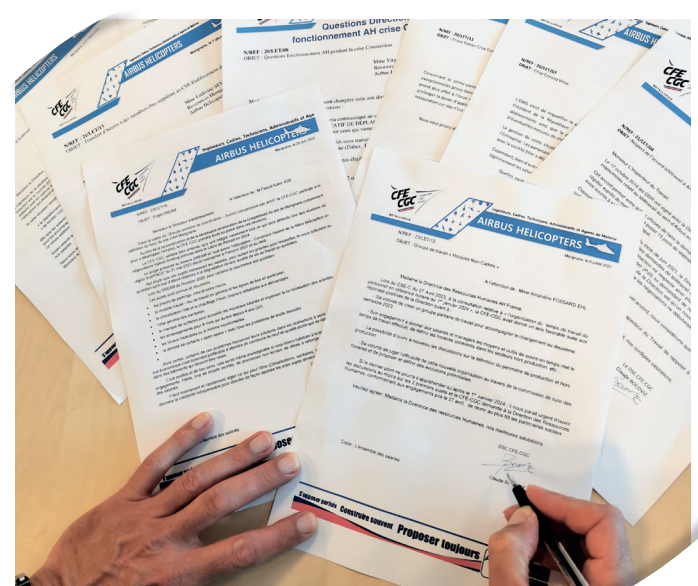
Si la **CFE-CGC** a régulièrement interpellé la Direction en posant plus de 70 questions RVS. La Direction y ayant répondu pour partie, cela nous a souvent conduits à adresser directement des courriers à la Direction sans attendre l'instance suivante, comme à l'occasion de notre demande d'élargissement du télétravail durant les dernières pénuries de carburants ou à l'occasion des périodes de fortes chaleurs. Pour remédier à cela, la CFE-CGC revendique une récurrence de traitements des questions mensuelles.

CPRR/RSE

Ouverture de la voie verte, connectant la Ville de Marignane au parking P10, via une piste cyclable avec accès aux vestiaires et aux casiers spécifiques pour les vélo-taiffeurs.

Création de zones de recharges électriques sur l'ensemble des parkings externes et internes au site

Soutien au projet de la ligne de téléphérique, validé pour 2027, qui reliera la gare TER de Vitrolles à AIRBUS Helicopters en fluidifiant les échanges multimodaux.



Scannez-Téléchargez
Restez connecté !

